

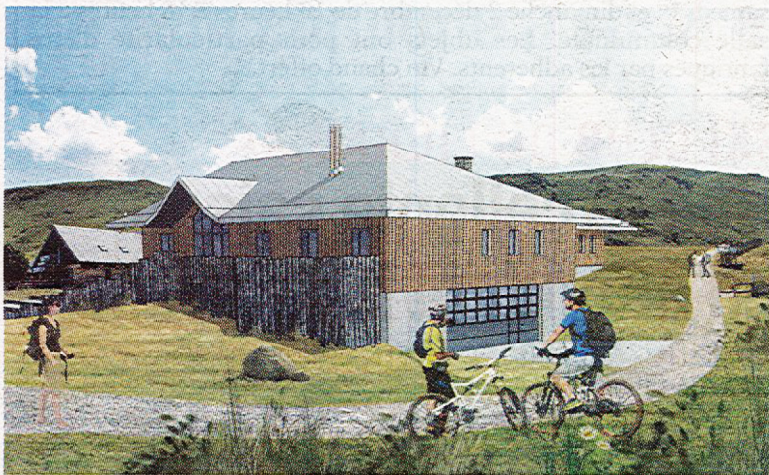
HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ Aménagement du col de Prat de Bouc et transport à la demande

Les élus de Hautes Terres communauté se sont réunis le 16 novembre à Laveissière, sous la présidence de Ghyslaine Pradel.

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment d'accueil au col de Prat de Bouc a été acté. En réflexion depuis 2015, Hautes Terres communauté et Saint-Flour communauté ont poursuivi ce projet de développement du col de Prat de Bouc, soutenu par la Région dans le cadre de l'appel à projets "Montagne 4 saisons".

Le futur bâtiment s'étendra sur 750 m² répartis sur deux niveaux. Le premier, semi-enterré, est réservé à l'accueil de la dameuse, aux ateliers techniques et à l'accueil du personnel ainsi qu'à la station de lavage VTT. Le second niveau abritera un espace accueil/information/caisse, des sanitaires et vestiaires ainsi qu'une salle hors sac pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes. Les possibilités d'urbanisation du site étant très limitées, des extensions ont d'ores et déjà été prévues, susceptibles d'accueillir des espaces commerciaux et bien-être, selon les projets proposés.

Le coût total de l'opération, établi à 1,7 M €, pourra être financé à hauteur de 80 %, 20 % restant à la charge de Hautes Terres communauté et Saint-



Le projet de construction d'un nouveau bâtiment d'accueil au col de Prat de Bouc a été acté par les élus.

Flour communauté. Les travaux prévus pour débuter au printemps 2019, ce bâtiment pourrait abriter en décembre 2019 la dameuse et les équipements nécessaires à l'exploitation du domaine nordique pour la prochaine saison hivernale.

ZA du Martinet à Murat et du Colombier à Massiac

Le compte-rendu annuel d'activités 2017, proposé par la Seba15 sur la zone d'activités du Martinet à Murat ayant été adopté, la concession publique d'aménagement a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2020. 1,3 ha de terrain reste disponible. Le village d'entreprises est quant à lui occupé à 95 %.

Les élus ont également fixé le tarif de commercialisation des terrains sur la zone d'activités du Colombier à Massiac. Le projet porte sur une surface de 6,5 ha répartie en deux tranches. Un permis d'aménager a été obtenu en septembre pour la première tranche (26 000 m² dont 19 000 m² commercialisables en plusieurs lots). Les travaux pourraient donc commencer début 2019. Les élus ont adopté le tarif de cession des terrains de la zone d'activités à 12 € HT/m². 1 800 m² de terrains jouxtant la zone d'activité sont également disponibles à la commercialisation pour une occupation résidentielle. Leur prix a été fixé à 30 € HT/m².

Un tarif pour les sessions Sport-Santé

Un tarif pour les sessions Sport-Santé

Les élus ont également eu à se prononcer sur la mise en place d'un tarif pour les sessions du programme Sport-Santé, un programme d'accompagnement de près de quatre mois à destination des personnes en situation de pathologie chronique ou faisant preuve de comportements à risques pour leur santé. Sur prescription médicale, il fait l'objet d'une évaluation de sortie à destination des médecins généralistes.

Ils ont fixé le tarif des sessions à 12 €/mois, soit 1 € l'atelier sportif. Plus d'une centaine de personnes ont bénéficié du dispositif depuis sa création en 2017.

Transport à la demande : harmonisation des tarifs

Hautes Terres communauté a repris les services de transport à la demande, créés par les anciennes intercommunalités. La collectivité a harmonisé les tarifs proposés à l'ensemble du territoire et se sont ainsi prononcés pour un tarif unique de 4,50 € l'aller-simple et 6 € l'aller-retour, ce qui correspond à une moyenne des anciens tarifs. Par ailleurs, 19 circuits sont maintenus afin de permettre à la population, et tout particulièrement aux personnes âgées, de se rendre chaque semaine au bourg le plus proche de chez elles.

ET AUSSI

Les autres rapports adoptés

Le marché public pour le traitement et l'évacuation des déchets collectés à la déchetterie de Massiac ainsi qu'au quai de transfert et à la déchetterie de Neussargues arrivant à terme, une nouvelle consultation va être lancée pour assurer ce service. Les élus autorisent le syndicat des territoires de l'Est-Cantal (Sytec) à renouveler sa contractualisation avec Éco-Mobilier qui collecte et traite les déchets d'éléments d'ameublements.

Hautes Terres communauté répondra à l'appel à projets lancé par la mission FSE du département du Cantal pour bénéficier de financements européens pour son chantier d'insertion.

Les élus ont repoussé au prochain conseil communautaire l'examen d'une convention de

transfert de gestion de la ligne ferroviaire utilisée pour l'exploitation du vélorail du Cézallier. Ils souhaitent en effet avoir plus de visibilité sur les résultats de l'état des lieux réalisé sur la ligne et rencontrer les représentants de SNCF Réseau.

Une convention avec la mairie d'Allanche a été actée fixant la contribution de la commune au financement des navettes de la section sportive du collège d'Allanche pour l'année scolaire en cours. Cette contribution permet à Hautes Terres communauté de maintenir sa participation au financement des navettes à hauteur de 50 %, la commune prenant en charge la diminution des financements alloués par le Conseil départemental.



CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du mercredi 28 au vendredi 30 novembre

- "Millenium : ce qui ne me tue pas" : (1 h 57). À Saint-Flour, mercredi 14 h, 17 h ; vendredi 21 h.
- "Les animaux fantastiques 2" : (2 h 20). À Saint-Flour, mercredi 14 h ; jeudi 20 h 30 ; vendredi 21 h.
- "Les chatouilles" : (1 h 43). À Saint-Flour, mercredi 20 h 30 ; vendredi 18 h.
- "Cold War" : (1 h 27). À Saint-Flour, vendredi 18 h (VO).
- "High Life" : (1 h 51). Interdit moins 12 ans. À Saint-Flour, mercredi 20 h 30 (VO).
- Ciné rencontre "La bibliothèque est à nous" : (54 mn). À Saint-Flour, jeudi 20 h 30.
- "Dilili à Paris" : (1 h 35). À Saint-Flour, mercredi 17 h.
- "Jean Christophe et Winnie" : (1 h 42). À Murat, mercredi 15 h.
- "Bohemian Rhapsody" : (2 h 15). À Murat, mercredi 20 h 30 (VOST) ; vendredi 21 h.
- "Le grand bain" : (1 h 30). À Murat, jeudi 20 h 30 ; vendredi 21 h.
- "En liberté" : (1 h 48). À Murat, mercredi 18 h.